

DP

# DOMAINE PUBLIC

**Analyses, commentaires et informations sur l'actualité suisse**

Indépendant, différent, réformiste depuis 1963

*En continu, avec liens et commentaires, sur [domainepublic.ch](http://domainepublic.ch)*

DP2295

DANS CE NUMÉRO

---

Edition du  
31 août 2020

**Décès d'Helmut Hubacher, la force et le plaisir en politique** (Yvette Jaggi)

Helmut Hubacher est décédé à l'âge de 94 ans, retour sur quelques épisodes où se lit l'engagement d'un politicien au parcours exceptionnel

**Nouveaux avions de combat, l'erreur de jugement menace** (Jean-Daniel Delley)

L'acquisition de nouveaux avions de combat ne permettrait pas d'affronter ce qui menace réellement la Suisse

**Le financement du travail des soignants en ambulatoire** (Marc-André Raetzo)

Alors que le Conseil fédéral met en consultation des mesures visant à maîtriser les coûts de la santé, Marc-André Raetzo, médecin pionnier du réseau de soins, fait le point sur le financement des prestations ambulatoires

**Suite autobiographique d'une saga familiale** (Pierre Jeanneret)

Avec le personnage de Marie, dans «Des rues et des chansons», Madeleine Knecht-Zimmermann explore son parcours et celui de sa famille

**Expresso** (Yvette Jaggi)

Les brèves de DP, à lire sur le site dans le Kiosque

# Décès d'Helmut Hubacher, la force et le plaisir en politique

Helmut Hubacher est décédé à l'âge de 94 ans, retour sur quelques épisodes où se lit l'engagement d'un politicien au parcours exceptionnel

Yvette Jaggi - 21 août 2020 - URL: <https://www.domainepublic.ch/articles/37229>

«*La dernière fois*» (*Das letzte Mal*). Ainsi s'intitulait la 1445<sup>e</sup> et [ultime chronique](#) signée par Helmut Hubacher, parue dans la *BaslerZeitung*, le 27 juin dernier. À 94 ans révolus, l'auteur prenait congé d'un public qui pouvait aussi le retrouver occasionnellement dans les colonnes du *Blick* et de la *Schweizer Illustrierte*.

Helmut Hubacher aura marqué la vie du Parti socialiste suisse et la scène politique fédérale des années soixante aux années nonante du siècle dernier. Ce parcours politique exceptionnel de plus de 40 ans, l'ancien employé de gare et secrétaire syndical l'a continuellement prolongé par l'écriture.

Il a publié de très nombreux articles, mais aussi huit livres parus entre 1994 et 2016. Dans ses ouvrages, prenant quelque distance avec l'actualité, il partage ses souvenirs personnels et ses réflexions sur cette vie politique qu'il a menée avec passion.

Les épisodes les plus mémorables restent bien sûr les moments les plus difficiles. Tel l'échec subi en 1976, au terme d'une affreuse «*bataille de boue*», d'une candidature au Conseil d'État de Bâle qui, d'un jour à l'autre, a valu à Helmut Hubacher, alors conseiller national depuis treize ans et président du PSS depuis

quelques mois, cette tête aux [cheveux blancs](#) qu'on a l'impression d'avoir toujours connue.

Autre époque pénible: celle qui a suivi le 7 décembre 1983, date de la non-élection au Conseil fédéral de la Zurichoise Lilian Uchtenhagen, victime d'une cabale ourdie entre Bâle et Berne en faveur du Soleurois Otto Stich. En février 1984, les 1500 délégués du PSS, réunis en Congrès extraordinaire - à tous points de vue - ont décidé à huit «*restistes*» contre cinq «*sortistes*» de maintenir les socialistes au Conseil fédéral. Et cela malgré l'affront du 7 décembre, et contrairement à l'avis d'Helmut Hubacher. Ce dernier promet alors de se rendre «*schampar unbequem*», soit «*délibérément désagréable*».

Restaient à régler divers problèmes relationnels posés par le comportement d'Otto Stich, chef du Département des finances. La fermeté du président du parti socialiste a fini par l'emporter, sans mettre fin au régime de méfiance mutuelle qui pesa en réalité jusqu'à la fin du mandat du Conseiller fédéral soleurois en octobre 1995.

Par ailleurs, curieusement, dans *Lieu du crime: Palais fédéral (Tatort Bundeshaus)*, (1994), Helmut

Hubacher évoque à peine les difficultés internes qui ont marqué la vie et gêné le travail du PSS dans les années 1980. On pense à la dissension «*droitière*» menée par le Fribourgeois Félicien Morel, aux poussées «*gauchistes*» du Groupe d'Yverdon et aux propositions des protagonistes de l'autogestion - en attendant ceux du dépassement du capitalisme.

Le tout, semble penser le président du PSS d'alors, aura contribué au fort recul du parti aux élections nationales de l'automne 1987. Dans l'ensemble du pays, le «*parti à la rose*», comme on a commencé à le surnommer à l'époque, a vu son électorat fondre d'un coup. Il passe de 22,9 % à 17,4 % des suffrages exprimés. On n'a guère fait mieux en 2019, avec une proportion encore réduite à 16,8 % - avec toutefois une forte progression des alliés Verts.

De toute manière, il en aurait fallu davantage pour dégoûter Helmut Hubacher de la politique. Son dernier livre, intitulé *J'ai eu du plaisir à le faire* (*Das habe ich gerne gemacht*, 2016) confirme cet optimisme inoxydable et tous azimuts.

Nous avons déjà vu que rien n'aurait su entamer son plaisir

de faire de la politique. Même pas ce qu'il considère comme sa «pire *élection au Conseil fédéral*» – ou plutôt non élection puisqu'il s'agit de Lilian Uchtenhagen.

Effet du grand âge venu ou d'une autre manière d'envisager une mission dont

l'expérience la plus récente remonte à une dizaine d'années, Helmut Hubacher consacre près des deux tiers de ce dernier livre aux brefs comptes-rendus de 56 rencontres avec des gens de professions et d'horizons sociaux divers.

Ô combien attentif à ses interlocuteurs, ouvert et fermement engagé, Helmut Hubacher pourrait être un [modèle de politicien](#), puisqu'il réunissait ces trois qualités essentielles que sont le respect des gens, l'expression adéquate et l'humour. Bel enseignement.

## Nouveaux avions de combat, l'erreur de jugement menace

L'acquisition de nouveaux avions de combat ne permettrait pas d'affronter ce qui menace réellement la Suisse

Jean-Daniel Delley - 19 août 2020 - URL: <https://www.domainepublic.ch/articles/37218>

Savoir si la Suisse doit acquérir de nouveaux avions de combat est une question à 6 milliards de francs. Mais l'enjeu dépasse de loin le renouvellement de la force aérienne de l'armée suisse ([DP 2294](#)).

En réalité, si le «oui» l'emporte le 27 septembre prochain, c'est une conception surannée de la défense nationale qui s'imposera. Cette conception repose sur un scénario irréaliste: la Suisse doit se préparer à un conflit traditionnel, à savoir être capable de défendre seule son territoire contre un agresseur.

Mais de quel agresseur pourrait-il s'agir? Situé au centre de l'Europe, le territoire helvétique est entouré de voisins qui ne manifestent aucune hostilité à son égard et n'ont à vue humaine aucune raison de l'envahir. Dans la pire des hypothèses, un conflit

généralisé au sein du continent impliquerait l'intervention de l'OTAN et la Suisse isolée n'aurait aucune chance de s'en sortir.

Paradoxalement le coût du renouvellement et du renforcement de la flotte aérienne affaiblirait globalement la capacité militaire telle que défendue par les nostalgiques d'une défense du territoire. [Pierre-Alain Fridez](#) le remarque avec pertinence: selon un [rapport officiel](#), d'ici 2035, non seulement le système de protection aérienne (avions de combat, DCA, surveillance de l'espace aérien) doit être remplacé, mais également une grande partie de l'armement (blindés, artillerie, transports de troupe notamment).

Certes, le budget militaire actuel de 5 milliards augmentera chaque année de

1,4 % dès 2021 pour atteindre 5,745 milliards dans 10 ans. Cependant, la part des investissements dévolus à l'aviation et à la défense sol-air ne laisse pas une marge suffisante pour rajeunir les autres armements. Sauf à raboter les budgets des autres départements fédéraux.

À l'évidence la Suisse, toute riche qu'elle soit, n'a pas les moyens de ses ambitions militaires. L'investissement proposé se révélera très rapidement dépassé par une évolution technologique de plus en plus rapide. Elle ne sera même pas prête à affronter cet improbable conflit.

Le scrutin à venir présente donc l'occasion de mettre une fin à la course à un armement inadapté aux dangers réels que constituent le terrorisme, la criminalité internationale et l'infiltration toujours plus

présente des mafias ou la guerre cybernétique.

Répondre à ces dangers implique plus de moyens dans le renseignement, l'information et la collaboration internationale. Aujourd'hui, une cyberattaque sur les infrastructures de communication peut provoquer plus de dommages qu'une hypothétique agression contre le territoire et aucun chasseur-bombardier ne l'empêchera. Pensons à la [Lettonie](#), temporairement paralysée en 2007 par une telle attaque.

Sans compter qu'à court et moyen terme, la dégradation de l'environnement naturel constitue une menace prioritaire. Cette menace appelle sans doute une action globale par le biais notamment de la politique climatique - [Accord de Paris de 2015](#). Néanmoins, elle implique également des réponses locales pour prévenir les risques et gérer les catastrophes.

Les hésitations et l'impréparation observées à l'occasion de la pandémie de la Covid-19 ont montré des

lacunes organisationnelles qu'il importe de combler au plus vite si la Confédération veut remplir son mandat de protection de la population.

L'inventaire et l'appréciation des menaces qui mettent réellement en péril la sécurité de la population, voilà les tâches qui nous attendent. Elles permettront de réaliser une allocation pertinente des ressources disponibles. Contrairement à la perpétuation du mythe d'une Suisse souveraine campée sur ses frontières et armée jusqu'aux dents.

## Le financement du travail des soignants en ambulatoire

Alors que le Conseil fédéral met en consultation des mesures visant à maîtriser les coûts de la santé, Marc-André Raetzo, médecin pionnier du réseau de soins, fait le point sur le financement des prestations ambulatoires

Marc-André Raetzo - 25 août 2020 - URL: <https://www.domainepublic.ch/articles/37242>

Dans le secteur ambulatoire, la plupart des activités des soignants sont considérées comme relevant des professions libérales. À l'instar des avocats, ils pourraient théoriquement fixer eux-mêmes le montant de leurs honoraires. Mais, avec la généralisation de l'assurance-maladie, seuls quelques médecins chirurgiens ou esthéticiens continuent de pouvoir facturer librement leurs prestations.

La première trace d'une intrusion de l'État dans la relation médecin-malade date du XVII<sup>e</sup> siècle avant J.-C. À

cette époque, le code d'[Hammurabi](#), sixième roi de Babylone, précisait déjà le montant des honoraires des médecins.

Actuellement en Suisse, le remboursement des soins par l'assurance maladie obéit à un tarif négocié par les partenaires du système de santé ([Tarmed](#)). En vigueur depuis 2004, ce tarif ne traduit plus la réalité des actes médicaux.

C'est pourquoi il fait l'objet depuis des années d'une refonte totale, le [Tardoc](#),

actuellement accepté par une partie des assurances regroupées autour de Curafutura, représentant la majorité des assurés. Les autres assurances, regroupées dans SantéSuisse, le refusent. Elles souhaitent introduire un financement basé sur des forfaits, à l'image de ce qui se fait pour les soins hospitaliers ([SwissDRG](#)).

### Tarif détaillé contre rémunération au forfait

Selon les promoteurs du financement par forfaits, le

Tardoc ne permet pas de lutter contre la multiplication des prestations, alors que leur proposition contribuerait à la lutte contre l'explosion des coûts du système de santé.

Dans le domaine ambulatoire, il est malheureusement très difficile de définir des cas suffisamment homogènes pour déterminer un financement cohérent et forfaitaire. Il y a plusieurs raisons à cela :

Tout d'abord la prise en charge d'un patient n'est pas un produit facile à décrire. Il y a obligatoirement une «*variabilité de pratiques*». Si on prend l'exemple de la [prescription de statines](#), on peut démontrer que les décisions d'un médecin doivent absolument être discutées avec les patients. L'acceptation (ou non) d'un risque et l'évaluation du bénéfice apporté peuvent légitimement varier de manière importante.

Ensuite l'activité ambulatoire n'est pas toujours codifiable par un diagnostic précis. Il y a longtemps, un responsable de SantéSuisse a déclaré qu'«*une grippe devrait coûter un montant fixe, un peu pour la consultation, un peu pour les médicaments et c'est tout*». En fait, il est très rare de poser un diagnostic de grippe qui

nécessite un test de laboratoire coûteux (180 francs), d'ailleurs peu pratiqué.

Le médecin pose un diagnostic d'état fébrile dans un contexte épidémiologique compatible avec une grippe en l'absence de pneumonie, de pharyngite, de sinusite, d'otite, de malaria, de cholécystite, etc. C'est un diagnostic de probabilité, étant entendu que l'évaluation de cette probabilité peut coûter plus ou moins cher.

Dans la majorité des cas, le patient arrive chez le médecin avec un symptôme, pour lequel le médecin évalue des probabilités de diagnostic et donne un traitement qui a une certaine chance d'améliorer la situation. Il est habituel de ne pas avoir de [certitude absolue](#) d'un diagnostic précis lors d'une prise en charge ambulatoire.

Le financement par cas est donc probablement très difficile à mettre en place dans le domaine ambulatoire. L'association des médecins chirurgiens (FMCH) et SantéSuisse proposent un [catalogue de prestations](#) qui pourraient être financées selon ce modèle, mais eux-mêmes admettent que seule une petite partie de l'activité ambulatoire serait concernée.

## Des alternatives existent

La loi autorise actuellement la mise en place d'assurances alternatives, tels les réseaux de santé. Ces derniers ont déjà permis une [diminution des coûts](#) sans toucher à la qualité des soins, voire même en l'améliorant ([DP 2177](#)).

Ces réseaux ont obtenu ce résultat essentiellement par des méthodes pédagogiques (cercles de qualité, [simulateur de consultation](#)) sans modifier le paiement à l'acte. Ils peinent cependant à mieux prendre en charge les patients chroniques par des équipes interprofessionnelles ([DP 2178](#)).

L'assurance Chrétienne-sociale (CSS) évoque un certain nombre de [modèles](#) permettant de s'écarter d'un paiement exclusivement «*à l'acte*». Ces solutions ne s'appliqueraient qu'aux assurés ayant choisi une assurance alternative en acceptant les contraintes liées à la perte du libre choix des soignants.

Ces propositions posent de nombreux problèmes d'application. Elles ont néanmoins le mérite de tenter d'améliorer le rapport qualité/coût du système de santé ambulatoire en Suisse.

## Suite autobiographique d'une saga familiale

Avec le personnage de Marie, dans «Des rues et des chansons», Madeleine Knecht-Zimmermann explore son parcours et celui de sa famille

Pierre Jeanneret - 26 août 2020 - URL: <https://www.domainepublic.ch/articles/37247>

Depuis sa retraite de professeure de français au Gymnase, Madeleine Knecht-Zimmermann mène à bien une œuvre à la fois littéraire et historique – elle lui a d'ailleurs valu le prix Jean Thorens en 2015, qui l'a conduite à raconter l'histoire de sa famille ([DP 2098](#)).

Cette histoire a débuté avec *Le Cordonnier de Sainte-Croix* (2008), puis s'est poursuivie dans l'Oberland bernois, sur les bords de la Garonne, dans la Russie des tsars, en Angleterre, dans l'Ouest canadien, aux États-Unis et dans d'autres lieux encore.

À chaque fois, l'auteure y a mené des recherches dans les archives, prenant toujours soin de situer ses différents personnages dans leur contexte économique, social et culturel.

Le livre *Des rues et des chansons* est plus personnel, car manifestement autobiographique, même si son «*héroïne*» s'appelle Marie. Père pasteur de la communauté alémanique émigrée dans le Sud-Ouest de la France, dont Marie a gardé l'accent, nom de famille en Z. et d'autres indications dans le récit en attestent.

L'histoire est celle d'une immigration, comme vécue par beaucoup, celle d'un

déracinement, mais aussi d'un enracinement progressif dans les rues et les mœurs lausannoises; elle débute en 1961. La jeune Marie a quitté la France pour venir faire ses études de lettres dans la capitale vaudoise. On va la suivre pendant plusieurs années, jusqu'aux lendemains de *Mai 68*.

L'intérêt du récit est qu'il ne se cantonne pas aux états d'âme d'une jeune fille un peu perdue dans ce nouvel univers culturel. Madeleine Knecht rend bien la toile de fond historique de sa vie d'immigrée: les derniers soubresauts de la guerre d'Algérie, puis celle du Vietnam, la guerre des Six Jours en 1967, les retombées en terres vaudoises des événements de Mai.

Elle montre qu'il s'agit alors d'une époque de transition qui découvre le transistor, les tampax, les verres de contact... Une société néanmoins encore assez figée, traditionnelle, à la morale rigide, surtout en ce qui concerne la sexualité.

L'auteure a eu la bonne idée de restituer aussi cette époque à travers une série de chansons qui furent des «*tubes*» (même si Marie se sent plus à l'aise dans le monde musical de Bach et Haendel): c'est *Non je ne regrette rien* d'Edith Piaf en 1960, l'air du film *Le Pont sur*

*la rivière Kwai* de David Lean sorti en 1957, *Retiens la nuit*, chanté par Johnny Halliday en 1961 ou encore *Et j'entends siffler le train* de Richard Anthony (1962) ou *Nantes* de Barbara (1964).

Le texte contient aussi de belles évocations du marché à la rue de l'Ale, des diverses saisons en ville de Lausanne, ainsi que des souvenirs nostalgiques de cette enfance dans le Périgord où Marie a connu le bonheur.

Quant à l'image que donne l'auteure de l'Université de Lausanne dans les années soixante, elle n'est pas des plus positives. Il y manque des stimulations intellectuelles.

La seconde partie de ce roman autobiographique, qui relate l'expérience de la protagoniste comme enseignante au Collège du Belvédère, nous a en revanche moins convaincu. Peut-être parce que les effets de Mai 68 sur les élèves et l'enseignement ont déjà été assez souvent décrits.

Mais l'auteure a bien négocié la chute de son livre, dans un chapitre émouvant où Marie apprend la mort imminente de son père. Est-ce trop s'avancer que de dire que la jeune fille a souffert jusque-là d'un blocage amoureux et sexuel, sans doute dû à la présence très forte,

voire écrasante, de ce père tant admiré et aimé? On peut donc penser que le décès de ce dernier va lui permettre de s'émanciper et de vivre pleinement sa vie de femme.

Nous voilà donc face à un ouvrage bien écrit, qui sonne juste psychologiquement, et qui permet de vivre ou de revivre, pour les lecteurs et lectrices plus âgés, toute une époque

dans un lieu précis.

Madeleine Knecht-Zimmermann, *Des rues et des chansons*, Vevey, Éditions de L'Aire, 2020, 243 p.

## Expresso

Les brèves de DP, à lire sur le site dans le Kiosque

---

Yvette Jaggi - 19 août 2020 - URL: <https://www.domainepublic.ch/articles/37223>

### Migros et Coop font impression commune

Outre les quotidiens romands du groupe Tamedia auquel il appartient, le Centre d'Impression de Lausanne (CIL) produit l'édition française des hebdomadaires *Migros Magazine* (504 700 exemplaires) et *Coopération* (623 441 exemplaires). De plus, dès ce vendredi 21 août, Coop s'offre un encart hebdomadaire dans *20 minutes*, également imprimé par le CIL. Opération analogue en allemand par le CI de Zurich. En clair: Coop et Migros, les deux premiers détaillants, éditeurs et annonceurs de Suisse, se retrouvent clients du principal imprimeur de journaux du pays. Une situation qui met en cause la [liberté de la presse](#). | Yvette Jaggi 19.08.2020

Ce magazine est publié par [Domaine Public](#), Lausanne (Suisse). Il est aussi disponible en édition eBook pour Kindle (ou autres liseuses) et applications pour tablette, smartphone ou ordinateur.

La reproduction de chaque article est non seulement autorisée, mais encouragée pour autant que soient respectées les conditions de notre [licence CC](#): publication intégrale et lien cliquable vers la source ou indication complète de l'URL de l'article.

Abonnez-vous gratuitement sur [domainepublic.ch](http://domainepublic.ch) pour recevoir l'édition PDF de DP à chaque parution. Faites connaître DP - le magazine PDF à imprimer, l'eBook et le site - autour de vous! Vous pouvez aussi soutenir DP par un [don](#).

## Index des liens

### Décès d'Helmut Hubacher, la force et le plaisir en politique

<https://www.tagesanzeiger.ch/sein-letztes-mal-298306019067>

<https://www.tagesanzeiger.ch/das-stoergeraeusch-842870612021>

<https://www.tutti.ch/fr/vi/berne/livres/savoirs-guides/helmut-hubacher-tatort-bundeshaus-zytglogge-verlag/14123053?redirected>

<https://www.domainepublic.ch/articles/31643>

<https://www.tagesanzeiger.ch/was-politiker-von-helmut-hubacher-lernen-sollten-951796773304>

### **Nouveaux avions de combat, l'erreur de jugement menacé**

<https://www.domainepublic.ch/articles/37145>

<https://www.editionsfavre.com/livres/securite-et-defense-de-la-suisse/>

<https://www.vbs.admin.ch/fr/defense/forces-terrestres.detail.document.html/vbs-internet/fr/documents/defense/forces-terrestres/Grundlagenbericht-Zukunft-Bodentruppen-f.pdf.html>

[https://www.lemonde.fr/europe/article/2007/06/27/l-estonie-tire-les-lecons-des-cyberattaques-massives-lancees-contre-elle-pendant-la-crise-avec-la-russie\\_928568\\_3214.html](https://www.lemonde.fr/europe/article/2007/06/27/l-estonie-tire-les-lecons-des-cyberattaques-massives-lancees-contre-elle-pendant-la-crise-avec-la-russie_928568_3214.html)

[https://www.bafu.admin.ch/bafu/fr/home/themes/climat/info-specialistes/climat--affaires-internationales/l\\_accord-de-paris-sur-le-climat.html](https://www.bafu.admin.ch/bafu/fr/home/themes/climat/info-specialistes/climat--affaires-internationales/l_accord-de-paris-sur-le-climat.html)

### **Le financement du travail des soignants en ambulatoire**

[https://fr.wikipedia.org/wiki/Code\\_de\\_Hammurabi](https://fr.wikipedia.org/wiki/Code_de_Hammurabi)

<https://www.fmh.ch/fr/themes/tarifs-ambulatoires/tarmed.cfm>

<https://assurances-sociales.info/tag/tardoc/>

<https://www.swissdrg.org/fr/somatique-aigue/swissdrg>

<https://www.revmed.ch/RMS/2004/RMS-2502/1509>

<https://www.revmed.ch/RMS/2011/RMS-314/Identite-du-medecin-de-premier-recours-et-qualite-en-medecine-ambulatoire>

<https://www.nzz.ch/schweiz/tardoc-krankenkassen-aerzte-spitaeler-kaempfen-um-tarmed-nachfolge-ld.1562771?reduced=true>

<https://studylibfr.com/doc/2996297/une-%C3%A9tude-d-helsana-le-prouve--les-soins-int%C3%A9gr%C3%A9s-sont-pl..>

<https://www.domainepublic.ch/articles/32106>

<https://sim-vips.ch/>

<https://www.domainepublic.ch/articles/32140>

<https://dialogue.css.ch/la-fragmentation-et-pourquoi-pas/>

### **Suite autobiographique d'une saga familiale**

<https://www.domainepublic.ch/articles/28311>

### **Espresso**

<https://www.tamedia.ch/fr/entreprise/centres-dimpression-logistique>

<https://www.coop.ch/fr/entreprise/medias/communiques-de-presse/2020/coop-et-20-minutes-lacent-ensemble-le-magazine-cooperation-weekend.html>

<https://www.republik.ch/2020/08/19/wer-in-der-schweiz-die-pressefreiheit-bedroht>